



Mardi 13 octobre 2026



COMMUNIQUE DE PRESSE

Fêtes de la Toussaint dans les cimetières

A l'approche des vacances de la Toussaint, en raison de la forte affluence prévue, la Ville de Nîmes réduit l'accès des véhicules pour sécuriser et faciliter les déplacements piétons dans les cimetières.

TRANQUILLITE DES VISITEURS PENDANT LA TOUSSAINT

L'accès des véhicules autorisés à circuler sera interdit dans l'enceinte du cimetière à compter du jeudi 29 octobre 2026 à 08h00 jusqu'au lundi 2 novembre 2026 à 12h00, et ce en raison de la très forte affluence prévue à cette occasion.

L'accès pour tous les véhicules professionnels (pompes funèbres, marbriers, fleuristes) est interdit également du lundi 19 Octobre 2026 8h00 au vendredi 30 octobre 2026 à 17h00 (sauf convoi funèbre).

Par ailleurs, la Ville rappelle aux familles la nécessité de procéder à l'entretien soigné des sépultures afin que les cérémonies organisées en souvenir des disparus se déroulent dans les meilleures conditions.

EN PRATIQUE

Pour toute information complémentaire, le bureau administratif du pôle Cimetières (04.66.76.74.47) sera exceptionnellement ouvert tout le week-end des 31 octobre 2026 et 1er novembre pour accueillir les usagers, procéder aux achats et renouvellements de concessions, répondre aux questions sur les prestations d'entretien des sépultures, ou donner toute autre information utile aux visiteurs.

Les cimetières Saint Baudile (04 66 76 70 32) et Pont de Justice (04 66 76 70 05) restent à votre disposition.

Contact Presse

Amélie BOZIO
Chargée des relations presse
Ville de Nîmes
04 66 76 51 02 / 06 25 44 49 32
amelie.bozio@ville-nimes.fr